

# Concours (après master)

Formation post-master non-diplômante de préparation aux concours de philosophie

Responsable de la formation post-Master : [Pierre-Yves Quiviger](#)

A la suite du Master de philosophie, la formation post-Master non diplômante intitulée «Préparation aux concours de philosophie» est entièrement consacrée à la préparation aux concours du professorat en philosophie: agrégation externe et interne, capes externe et interne. Chaque année toutes les épreuves de ces concours font l'objet d'enseignements spécifiques, ce qui assure les meilleures conditions pour réussir. Les cours sont communs avec ceux du Master de philosophie, parcours 2 «Préparation à l'agrégation de philosophie» (entraînement à la dissertation et à l'explication de texte, révision des auteurs et des thèmes classiques, cours consacrés au programme des concours).

Cette formation est ouverte à tous les candidats aux concours, quel que soit leur profil. Le cas le plus fréquent est celui des étudiants titulaires d'un Master de philosophie, quel qu'en soit le parcours. La formation est également ouverte aux professeurs titulaires, vacataires ou contractuels de l'Enseignement public et privé, aux personnes souhaitant accomplir une reconversion professionnelle, et à tout autre profil.

Cette formation ne délivre pas de diplôme universitaire. Mais, tout comme pour l'inscription en Master, une inscription officielle pour cette formation est nécessaire auprès de la scolarité de l'université de Nice.

Pour plus de détails sur les cours, se reporter au livret de présentation du Master de philosophie.